

CORILPro



Traitements & finitions bois

CORITRAIT' Tous Usages

Proposé en 1L,
5L, 30L et 60L

- ✓ Insecticide, fongicide, anti-termite
- ✓ Applicable au pinceau ou au pulvérisateur
- ✓ A base d'eau, sans odeur
- ✓ Ne colore pas le bois

1 Litre ≈ 3 à 4 m² de bois traité

Temps de séchage : 24 à 48H e, atmosphère ventilée

Nettoyage des outils à l'eau

Produit de traitement du bois Préventif et Curatif

DESTINATIONS ET PROPRIÉTÉS

Le traitement s'effectue par application de surface (badigeonnage, pulvérisation) et/ou injection en profondeur. L'effet du traitement est immédiat et est optimal dès l'étape de fixation. L'aspect du bois n'est pas affecté par l'application du produit. Compatible avec tout type de finitions. Bien homogénéiser le produit avant application.

APPLICATION

Traitement préventif : application par badigeonnage sur les parties encadrées, les assemblages et les appuis (5m²/L (en 2 couches) pour le traitement des bois résineux et feuillus en classes d'emploi 1, 2 et 3.1).

Traitement curatif : application par injection puis pulvérisation à basse pression ou badigeonnage (2 à 3 passages, temps entre chaque passage : 15-30min) en insistant sur les parties encadrées, les assemblages et les appuis (3.3m²/L (en 3 couches). Les consommations du produit CORITRAIT' TOUS USAGES PE varient suivant les essences, les sections et le mode d'application. Avant d'appliquer le produit, il faut procéder pour les bois massifs comme pour les bois lamellé-collé aux opérations minimales de sondage, bûchage, décapage (si présence de finitions), broyage, et dépeussierage. Tous les bois infestés, ne présentant plus de résistance, doivent être démontés et remplacés. L'injection en profondeur sur les pièces de fortes sections (chevrons, bastings, etc) peut être réalisée par un remplissage répété des trous, ou par un appareil approprié sous une faible pression. Le traitement en profondeur doit être réalisé sur les parties attaquées, mais également en débordant de part et d'autre de cette zone.

PRÉCAUTION D'EMPLOI

L'humidité du bois au moment du traitement doit être <25%. Ne pas traiter les bois gelés. Ne pas appliquer le produit sur du bois qui peut entrer en contact avec les denrées alimentaires. Faire un essai préalable sur les bois exotiques ou riches en tanin. Les extrémités et les coupes doivent être traitées pour garantir l'efficacité du traitement. Retraiter les bois en cas de ponçage, coupe, etc. Pour une utilisation en extérieur, les bois traités pour un usage en classe d'emploi 3.1, doivent être recouverts par une finition.

EUH208 Contient PROPICONAZOLE. Peut produire une réaction allergique. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection un équipement de protection des yeux/du visage. P391 Recueillir le produit répandu P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Afin de protéger les chiroptères (chauves-souris) et les martinets éviter les traitements de charpentes pendant l'été.

• PREMIERS SECOURS :

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'inhalation : En cas de manifestation allergique, consulter un médecin. Eloigner le patient de la zone contaminée, si la respiration est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle ou administrer de l'oxygène si nécessaire. Consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux : Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Adresser le sujet chez un ophtalmologiste, notamment s'il apparaît une rougeur, une douleur ou une gêne visuelle. En cas de contact avec la peau : En cas de manifestation allergique, consulter un médecin. Enlever les vêtements et les chaussures souillés et laver soigneusement avec du savon et de l'eau les parties contaminées du corps et des cheveux. Détruire ou nettoyer complètement les vêtements et les chaussures souillés avant chaque emploi. En cas d'ingestion : Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette. Information pour le médecin : Pas d'antidote spécifique connu. Traiter symptomatiquement.

*Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit

Substances actives biocides : Cyperméthrine : 0.1440 % m/m – CAS N° 52315-07-8. Propiconazole : 0.2180 % m/m – CAS N° 60207-90-1. Chlorure de cocotriméthylammonium : 0.0010 % m/m – CAS N° 61789-18-2. N° enreg. SIMMBAD : 46034. Usages réglementés : TP8 – Produits de protection du bois. Catégorie d'utilisateurs : Professionnels et grand public.

CORILPro une marque WOODCARE PRO, 3 place Bellevue 69004 Lyon - Tél : 04 78 98 27 32
SARL au capital de 15 000 euros - RCS de Lyon - N° SIRET 819 026 782 000 14 - Code APE/NAF 4675Z